



VERSAILLES

Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier des Chantiers Le 7 novembre 2024 à 19h30

Cette réunion a eu lieu en présentiel dans la salle Montgolfier à la mairie de Versailles et a été codirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers
- Wenceslas NOURRY, Vice-président du Conseil de quartier des Chantiers, Conseiller Municipal
- En présence de 17 conseillers/conseillères, 6 s'étant excusés.

Suivi de l'ordre du jour :

1. Présentation du réaménagement du parc-stade des Chantiers par Francois de MAZIERES, maire de Versailles en présence de Cécile GAMBELIN, DGST, de Paméla SIMON et de Eric ROUSSET, directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains (en PJ).

Au début de la présentation des aménagements du parc-stade des Chantiers, le Maire de Versailles précise que le dossier a bien avancé mais n'est pas encore finalisé.

Il présente l'opération « commando », avec l'achat des deux parcelles mises en vente rue Ploix qui auront un lien avec le stade actuel (par un passage traversant), grâce à la modification du PLU (enveloppe budgétaire de 3 millions d'€ au total)

- ✓ La première étape est d'agir rapidement pour le mois d'avril 2025, lorsque la SGP prendra possession de la moitié du stade, en repositionnant le club des boulistes sur l'une des deux nouvelles parcelles ;
- ✓ Dans la période transitoire, la priorité est de disposer du plus grand nombre d'équipements : basket 3X3, citysport (pour le mois de septembre 2025) et de conserver les espaces familiaux en aménageant des assises bois (tronc d'arbres), les aires de jeux et le terrain de volley-ball.
Le bâtiment existant sur l'une des nouvelles parcelles sera identifié comme « bâtiment sport et animation »
- ✓ La deuxième étape, lorsque le tunnelier du Grand Paris Express sera extrait par le puits de sortie au fond du parc, sera de réaliser les travaux des différents terrains de jeux et de la grande pelouse, en prenant en compte le bâtiment technique en briques de 10 m de haut construit par la SGP. Des toilettes publiques pourraient être prévues en supplément.

Un travail collaboratif sur le devenir de la zone rendue par la SGP devra être réfléchi en liaison avec le Conseil de quartier pour un choix adapté des différentes propositions d'équipements.

Le transfert des jeux installés sur les nouvelles parcelles ainsi que le rocher d'escalade, pourrait se poser en 2030.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacre et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Après d'âpres négociations avec le Maire, la SGP a accepté que le bâtiment construit dans le bois St Martin soit totalement enterré pour pouvoir continuer à utiliser la clairière (surtout par les troupes scoutes) et garder la vue tant appréciée sur Versailles.

Pendant les travaux, les principales nuisances annoncées sont celles qui seront sonores à l'occasion de la mise en œuvre des parois moulées et des allers-retours des camions de transport.

S'agissant du prolongement de la ligne 18 depuis la gare des Chantiers vers Nanterre, plusieurs possibilités de tracés sont à l'étude, mais cela fera l'objet d'un autre marché. Se pose actuellement la question que le tracé permette la desserte de l'hôpital André Mignot.

Pour répondre aux suppressions d'activités sportives pour les scolaires du quartier des Chantiers (en particulier ceux des collèges Nolhac et Poincaré), une présentation aux membres du Conseil a été faite sur l'aménagement en cours du stade de Montbauron avec une date d'effet en janvier 2025.

Enfin, le sujet de la mise en place de toiles d'ombrages sur les aires de jeux (notamment au square des Francine), qui avaient été exprimée lors de précédents Conseils (sur demande des utilisateurs) a été validé sur le principe par Monsieur le Maire. Une étude de faisabilité doit venir confirmer cette possibilité.

2. Présentation du CCAS par Francois-Gilles CHATELUS, maire-adjoint délégué aux Affaires Sociales et au Personnel, Vice-président du CCAS et par Murielle JOUANNO, directrice du CCAS (en PJ)

Mme JOUANNO, nouvelle directrice du Centre Communal d'Action Sociale, précise que le CCAS rapporte au Conseil d'administration (cf. présentation du CA en PJ) mais pas directement au Conseil municipal. Une synthèse du rapport d'activité du CCAS est cependant présentée chaque année à celui-ci. Le rapport complet est ensuite rendu disponible sur le site de la Ville.

Synthèse de la présentation :

✓ **Territoire de compétence**

- Etablissement public de la ville sous tutelle ;
- Autonomie juridique ;
- Périmètre compétent pour la ville de Versailles.

✓ **Domaine de compétence**

- Missions obligatoires ;
- Missions facultatives.

Accueillir, informer et orienter sur les prestations, les droits, les démarches

- Accompagnements numériques ;
- Informations juridiques ;
- Aides aux démarches avec des écrivains publics ;

Conventions avec des partenaires tels que CIDFF, CRESUS, Défenseur des droits, AGIRC ET ARRCO qui proposent des permanences sur RDV.

Aider au maintien à domicile et à la mobilité des seniors

- Livraisons repas ;
- Titres de transport ;
- Repérage et soutien des personnes isolées. Registre des personnes fragiles (notamment en période de canicule, ...)

Téléassistance à titre de prévention

Accompagner et soutenir les personnes âgées et handicapées et les personnes sans résidence stable avec les travailleurs sociaux

Délivrer des aides financières

Soutenir les jeunes et leurs familles (PAEJ)

Animer le territoire lors de réunions collaboratives avec les partenaires (réseau versaillais)

Accueillir des personnes en situation de handicap dans le Foyer EOLE

Réfléchir sur la communication pour les séniors. Pilotage opérationnel de la démarche « Ville Amie des Aînés ».

3. Compte-rendu la dernière commission itinérante sur les travaux rues des Etats-Généraux et Chantiers.

Présentation du document avec les premières réponses d'Éric ROUSSET, directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains (cf CR).

Attente du retour des autres services sollicités.

S'agissant de la demande faite par le Conseil de quartier des Chantiers de participer, avec les services de la Ville, au choix des décorations de Noël, il n'a pas été possible de bénéficier d'une dernière réunion de concertation.

4. Actualités.

- 12/11 – opération code vélo (en cas de vol) ;
- 15/11 – réunion sur le sujet de la circulation des piétons vers l'école Edme Frémy (président et vice-président du Conseil de quartier des Chantiers) ;
- 15/11 – réunion publique sur la présentation de la future gare de la ligne 18 et de ses ouvrages annexes à l'Université Ouverte de Versailles ;
- 21/11 (en définitive repoussée au 5/12) – rdv avec le directeur de la gare des Chantiers et les responsables des lignes U et N (président et vice-président du Conseil de quartier des Chantiers) concernant principalement l'orientation des touristes depuis le hall 1 vers la rue des Etats-Généraux, les parkings vélo côté place Poincaré et côté rue de la Porte de Buc et les nuisances sonores du pont des Chantiers ;
- 22/11 – déjeuner avec le nouveau curé de l'église Sainte-Elisabeth de Hongrie (président et vice-président du Conseil de quartier des Chantiers) ;
- Week-end 23 et 24/11 – Salon Histoire de Lire ;
- 26/11 – repas des Séniors au restaurant du Golf de la Boulie : inscription à la Maison de quartier.

5. Points divers propositions de dates des futurs Conseil de quartier et commissions du 1^{er} trimestre 2025.

Il est proposé les dates suivantes :

- pour la commission VEPE : le mardi 14/01/2024 à 18h30 à la MQ (dossier « circulation autour de l'école Edmé Frémy »)

- pour la commission LSA : le mardi 11/02/2025 à 18h30, à la MQ (dossier «animation place Poincaré »)
- pour le Conseil de quartier : le jeudi 13/03/2025 à 20h à la Mairie (la salle sera communiquée ultérieurement).

Un pot pour remercier l'équipe des services techniques des travaux rues des Etats-Généraux/Chantiers sera organisé prochainement par le président et le vice-président du Conseil de quartier des Chantiers ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20.